

lui envoie aux termes de ce prêt et de ce don sera expédié au cours du premier trimestre de 1959.

On se souviendra que le 8 janvier de cette année, mon collègue, le ministre du Commerce a annoncé qu'on ferait une subvention de 15 millions de dollars à l'Inde, au Pakistan et à Ceylan, pour l'achat de farine et de blé, et qu'on mettrait à la disposition des pays du Plan de Colombo un crédit de 35 millions de dollars pour l'achat de blé et de farine. De la subvention de 15 millions de dollars, Ceylan a déjà reçu pour 3 millions de dollars en farine.

En février dernier, on a fait un prêt de 25 millions de dollars à l'Inde, laissant ainsi 10 millions de dollars non engagés et c'est cette somme qui servira à financer le présent prêt à Ceylan. Les conditions du prêt sont identiques à celles du prêt consenti à l'Inde, c'est-à-dire que le prêt est remboursable en sept versements annuels égaux dont le premier est exigible à la fin de la deuxième année. Il portera intérêt à 4½ p. 100, payable annuellement.

A cela j'ajoute que nous nous sommes préoccupés, au cours des négociations, de ce que la farine que le Canada était invité à fournir à Ceylan pourrait porter gravement atteinte à la vente normale de blé et de farine de l'Australie à Ceylan. Les gouvernements de l'Australie et de Ceylan nous ont fermement assuré que la farine que nous livrons en vertu du prêt et de la subvention ne nuira aucunement aux intérêts de l'Australie.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dira-t-il si cette subvention particulière versée à Ceylan, et que notre groupe appuie, s'ajoute à la subvention destinée à l'Inde et au Pakistan qui a déjà été annoncée, ainsi qu'à notre contribution au plan de Colombo?

L'hon. M. Smith: Parfaitement, monsieur l'Orateur.

LE DROIT PÉNAL

SYSTÈME PÉNAL DU CANADA—CONFÉRENCE EN VUE DE L'EXAMEN DU RAPPORT FAUTEUX

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir informer la Chambre que notre étude du rapport et des avis du comité Fauteux en est rendue à un point où nous pourrions convoquer une réunion avec les représentants provinciaux pour discuter l'ensemble de la question. En conséquence, j'ai écrit aux procureurs généraux des provinces pour leur demander d'indiquer une période au cours du mois commençant le 16 septembre où ils

pourraient venir à Ottawa assister à une réunion à cette fin. On prévoit que les discussions porteront sur l'ensemble des avis du comité Fauteux, y compris surtout ceux qui doivent faire l'objet de mesures concertées entre le Dominion et les provinces. Pour notre part, nous serons disposés à discuter tous les aspects et toute la portée des vœux dans ce domaine, y compris n'importe quelle proposition soumise par les provinces.

LE COMMERCE

LES ÉTATS-UNIS—DÉCLARATION AU SUJET DE LA PRESSION EN VUE DE LA RESTRICTION DES IMPORTATIONS D'ALUMINIUM

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Sidney E. Smith (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Hier, le chef de l'opposition (M. Pearson) m'a posé une question à propos des exportations d'aluminium canadien aux États-Unis. Ma réponse, c'est que le gouvernement est au courant des démarches tentées par les producteurs d'aluminium brut aux États-Unis pour pallier les effets d'une baisse générale de leur niveau de production. Si mes renseignements sont justes, l'industrie américaine a invoqué notamment les effets préjudiciables des ventes à rabais que fait l'Union soviétique sur les marchés mondiaux. Nos propres exportations ont aussi souffert de ces ventes.

Bien que les producteurs américains n'aient pas directement établi de lien entre leurs difficultés et les importations d'aluminium canadien, le mémoire qu'ils ont soumis au gouvernement des États-Unis préconise la réglementation des importations de l'étranger. Toute restriction imposée par les États-Unis sur l'importation de l'aluminium, ou toute mesure tendant à augmenter le droit d'entrée pour ce métal, causerait, naturellement, des torts considérables aux entreprises canadiennes.

C'est ce qui nous a porté à soulever la question lors des entretiens que nous avons eus avec le président des États-Unis et le secrétaire d'État durant leur séjour à Ottawa au début du mois. Nos représentants à Washington suivent étroitement l'évolution des événements et je puis assurer à la Chambre que nous prendrons toutes les mesures qui s'imposeront pour faire valoir nos vues auprès du gouvernement américain.

LES PONTS

LE CANAL WELLAND—INTERPELLATION AU SUJET DE LA PARTICIPATION FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. McMillan (Welland): Je voudrais poser une question au ministre des Transports ou, en son absence, au ministre qui le